

La présidence française du Conseil de l'Union Européenne

Janvier 2022



DODS

Sommaire

La présidence du Conseil de l'Union européenne	3
Le programme de la présidence française et ses priorités.....	3
Un programme co-développé avec la République tchèque et la Suède.....	3
Les priorités du gouvernement d'Emmanuel Macron	3
Réactions et recommandations des parties prenantes	5
Les priorités proposées par les candidats à l'élection présidentielle française de 2022.....	6
Les principales personnalités de la présidence française du Conseil de l'UE	8
Événements organisés en France entre janvier et juin 2022.....	9

La présidence du Conseil de l'Union européenne

Le Conseil de l'Union européenne (UE) est un organe décisionnel de l'UE qui [représente](#) les gouvernements des États membres de l'UE. Cette institution est chargée de :

- « *Négocier et adopter les lois de l'UE*
- *Adopter le budget de l'UE*
- *Coordonner les politiques des États membres*
- *Conclure des accords internationaux*
- *Développer la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE* »

Le Conseil « *est présidé à tour de rôle par chaque État membre, selon un ordre préétabli.* » Tous les six mois, un nouveau gouvernement est chargé de déterminer l'ordre du jour du Conseil et d'organiser son travail législatif.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, la France [assure](#) la présidence du Conseil de l'Union européenne.

Le programme de la présidence française et ses priorités

Un programme co-développé avec la République tchèque et la Suède

Le programme de la France a été co-élaboré avec les prochaines présidences tchèque et suédoise. Le trio de présidences a [défini](#) cinq axes de travail :

- *"Protéger les citoyens et les libertés*
- *Promouvoir un nouveau modèle de croissance et d'investissement pour l'Europe*
- *Construire une Europe plus verte et socialement plus équitable*
- *Une Europe globale qui promeut le multilatéralisme et des partenariats internationaux renouvelés*
- *Pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et ses conséquences économiques et sociales."*

Les priorités du gouvernement d'Emmanuel Macron

Le 9 décembre 2021, **Emmanuel Macron** a [présenté](#) le programme de la présidence française du Conseil de l'UE. Suivant la devise "Relance puissance appartenance", le président français a [annoncé](#) trois grandes ambitions : « *Une Europe plus souveraine, un nouveau modèle européen de croissance et une Europe humaine* ». Suivant ces orientations, la France [prévoit](#) de placer trois lois européennes en tête de son agenda :

- La législation sur les services et marchés numériques (DSA et DMA)
- L'établissement d'une tarification du carbone aux frontières de l'UE pour les produits importés
- L'établissement d'une législation européenne sur le salaire minimum.

La [Conférence sur l'avenir de l'Europe](#) jouera également un rôle important dans la présidence française et se terminera au printemps 2022.

Le 19 janvier 2022, **Emmanuel Macron** a [présenté](#) en détail les priorités de la France devant le Parlement européen. Parmi celles-ci :

Développer la politique de santé de l'UE dans le contexte de la pandémie de COVID-19

L'une des priorités de la présidence est de conclure les négociations sur le paquet législatif « *Construire une Union européenne de la santé* ». Dans cette perspective, la France soutiendra la mise en place de l'Autorité européenne de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (HERA), ainsi qu'un projet important d'intérêt européen commun (IPCEI) pour renforcer la politique industrielle de l'UE dans le secteur de la santé.

La poursuite des efforts européens coordonnés pour lutter contre l'épidémie de COVID-19 sera également en tête de l'agenda de la présidence française, qui prévoit de renforcer les capacités de production de vaccins de l'UE.

Par ailleurs, le gouvernement français souhaite engager des négociations sur des sujets tels que le développement de la santé numérique, la révision de la législation pharmaceutique de l'UE ou la révision des directives sur la sécurité et la qualité du sang, des tissus et des cellules humains.

Enfin, « *la présidence française suivra les travaux relatifs à la mise en place d'un traité international de lutte contre les pandémies. Elle renforcera notamment les efforts sur la prévention et la lutte contre le cancer, la résistance aux antimicrobiens, et la santé mentale des jeunes vulnérables.* »

Améliorer la souveraineté et l'autosuffisance alimentaire dans le secteur agroalimentaire

En ce qui concerne l'agroalimentaire, la France entend « *encourager les discussions sur les normes de production environnementales et sanitaires réciproques pour les produits européens et les produits importés de pays tiers.* » La présidence française prévoit également « *d'introduire des labels à faible émission de carbone reconnus à l'échelle européenne* » et de lancer la révision de la directive sur l'utilisation durable des pesticides (SUD).

De plus, la présidence souhaite « *faire avancer les travaux sur la proposition de règlement relatif aux statistiques sur les intrants et la production agricole, les travaux de révision de la législation européenne sur les indications géographiques et les travaux de révision de la politique de promotion des produits agricoles de l'UE.* »

En outre, le gouvernement français souhaite accorder une attention particulière à la prévention et au contrôle de l'influenza aviaire, à l'échange d'expériences concernant le bien-être des animaux d'élevage et à l'évolution de la législation phytosanitaire.

Trouver un équilibre entre les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire

Dans le domaine de l'énergie, la présidence française de l'UE a pour objectif « *d'accélérer le développement des énergies renouvelables, d'encourager les économies d'énergie et d'accroître l'efficacité énergétique dans l'UE, notamment en accélérant le rythme de rénovation des bâtiments et en favorisant l'utilisation de sources d'énergie décarbonées.* » La France cherchera ainsi à accélérer les

discussions sur les directives relatives aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, et à entamer la révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments.

La présidence a également déclaré qu'elle veillerait à ce que « *la réglementation européenne reste cohérente avec le développement de l'énergie nucléaire.* »

Concernant le gaz, la présidence française prévoit de réviser le règlement sur les conditions d'accès aux réseaux de transport de gaz décarboné, ainsi que la directive réglementant les marchés du gaz décarboné. Des discussions sur la proposition de règlement sur les émissions de méthane dans le secteur de l'énergie sont également prévues.

Développer une mobilité efficace et plus verte

Dans le secteur des transports, la présidence française prévoit de poursuivre les travaux sur la stratégie de mobilité durable et intelligente.

Les négociations de la proposition de règlement sur les infrastructures de carburants alternatifs (AFIR), de la proposition de règlement « *FuelEU Maritime* » et de la proposition de règlement « *ReFuelEU Aviation* » seront également prioritaires pour le gouvernement français.

En ce qui concerne l'aviation, la Présidence souhaite poursuivre la réforme de la réglementation du ciel unique européen, et suivre la négociation des accords aériens avec les pays tiers.

Par ailleurs, la Présidence souhaite entamer la révision du règlement sur les orientations de l'Union pour le développement du réseau transeuropéen de transport (TENT) et la révision de la directive sur les systèmes de transport intelligents.

Développer l'économie circulaire de l'UE

Les négociations sur le règlement relatif aux batteries seront en tête de l'agenda de la présidence concernant l'économie circulaire.

La promotion de la réutilisation et du recyclage des déchets au sein du marché intérieur ainsi que la révision du règlement sur les transferts transfrontaliers de déchets feront également partie des priorités françaises.

Enfin, la présidence prévoit d'entamer les négociations sur « *l'Initiative sur les produits durables.* »

Réactions et recommandations des parties prenantes

Le **Réseau Action Climat France** a [déclaré](#) : « *En tant que présidente du Conseil de l'UE, la France a la capacité de pousser des propositions fortes et des compromis ambitieux sur le Green Deal, afin d'atteindre ou de dépasser l'objectif climatique de l'UE de réduire les émissions d'au moins 55% d'ici 2030.* »

Dans une lettre ouverte, **plusieurs entreprises** ont [proposé](#) de multiples priorités pour la transition énergétique et la croissance verte en Europe. Pour aller vers la décarbonation, l'importance de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (plutôt que l'efficacité énergétique) sont mises en avant. La décarbonation des bâtiments et le déploiement d'une mobilité propre et connectée sont

également présentés comme des thèmes prioritaires, ainsi que le développement de l'hydrogène, la taxe carbone et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

La **Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)** a [mis](#) en avant deux directives principales à faire avancer dans le domaine des travaux publics : « *la révision du règlement sur les orientations de l'Union pour le développement du réseau transeuropéen de transport (TENT) et la révision du règlement sur les produits de construction.* »

Concernant la transition énergétique, **UFC Que Choisir** [recommande](#) : « *La France doit œuvrer pour l'instauration d'une obligation de résultat pour les professionnels en matière de réalisation de travaux de rénovation énergétique dans les logements, ainsi qu'une fiscalité plus juste de l'énergie pour favoriser la transition énergétique.* » L'ONG [déclare](#) également : « *La présidence française doit défendre un indice de réparabilité européen ambitieux et permettre la mise en œuvre européenne la plus rapide possible de l'indice de durabilité des appareils électroménagers et du score environnemental des aliments.* »

Son homologue européen, le **Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC)**, a [publié](#) une série de recommandations à l'intention de la présidence, demandant que l'accent soit mis sur les consommateurs. À cet égard, le BEUC a mis en évidence plusieurs dossiers législatifs clés pour eux, notamment le règlement général sur la sécurité des produits, la directive sur le crédit à la consommation et les lois sur les marchés numériques et les services numériques.

BusinessEurope, le plus grand lobby d'entreprises à Bruxelles, a [appelé](#) à se concentrer sur la restauration de l'économie européenne et à « *combattre la complexité des propositions de l'UE qui entrave le développement des millions de petites, moyennes et grandes entreprises européennes.* » À cet égard, l'organisation de lobbying a demandé à la présidence de veiller à ce que les entreprises européennes soient en mesure de rivaliser à armes égales au niveau mondial.

D'autre part, le **Corporate Europe Observatory** a [publié](#) un rapport très critique sur les priorités de la présidence, affirmant qu'elle « *a été préparée en étroite collaboration avec le secteur des entreprises françaises et qu'elle établit un agenda politique qui reflète fortement les demandes des entreprises.* »

La **Confédération Générale de l'Encadrement - GCG (CFE-CGC)** a [affirmé](#) : « *Ambitions affichées... mais limitées à la première moitié du semestre.* »

Les priorités proposées par les candidats à l'élection présidentielle française de 2022

En France, plusieurs élections auront lieu pendant la présidence française du Conseil de l'UE :

- les élections présidentielles (10 et 24 avril 2022)
- Élections législatives (12 et 19 juin 2022)

En fonction des résultats, les priorités de la présidence française pourraient être affectées.

Selon [Odoxa](#), "32% des Français considèrent que la présidence de l'UE est un atout pour Emmanuel Macron". Par ailleurs, "63% des Français déclarent que les propositions des candidats sur l'Europe compteront dans leur choix de vote".

Dans ce contexte, les principaux opposants à **Emmanuel Macron** défendent chacun une position particulière sur la présidence française ou même sur l'Union Européenne en général. Par ailleurs, tous critiquent le calendrier de cette présidence et sa concomitance avec les élections présidentielles et législatives françaises de 2022, accusant le Gouvernement et le Président actuel de se servir de ce moment rare (tous les 13 ans) à des fins électorales.

Sur l'Union Européenne en général, la candidate du parti Les Républicains, **Valérie Pécresse**, [entend](#) défendre le principe même d'Union Européenne face « *aux populismes* », tout en consacrant la Nation comme l'unité politique fondamentale.

Plus précisément, elle assume la supériorité du droit constitutionnel français sur les textes européens, à l'instar de la Pologne ; souhaite une meilleure gestion de l'immigration par une « *refonte de Schengen* » ; la fin des élargissements, particulièrement vis-à-vis de la Turquie ; la mise en place d'un « *Plan Marshall* » pour l'Afrique financé par l'UE ; une préférence européenne en matière de marchés publics européens.

Le candidat du parti Reconquête, **Eric Zemmour**, [défend](#) lui une critique de l'Union Européenne dans son essence même du fait de « *l'absence de peuple européen* ». Pour autant, il ne souhaite pas quitter l'UE, préférant défendre ses positions au sein de celle-ci en prenant exemple sur des pays comme la Hongrie ou la Pologne. Il souhaite une modification des accords de Schengen, qu'il n'appliquera pas en état s'il venait à remporter les élections présidentielles. En corolaire de cette position, il se déclare prêt à quitter la CEDH si des sanctions venaient à être prises par cette dernière. Il entend aussi défendre la fin de tout élargissement de l'UE ainsi que la supériorité du droit national sur le droit communautaire.

La candidate du Rassemblement National, **Marine Le Pen**, a sensiblement [changé](#) de position sur l'UE depuis les élections présidentielles de 2017. Désormais, elle entend rester dans l'UE et défendre la vision d'une « association libre des Nations » en dépossédant la Commission Européenne de certains de ses pouvoirs. Par ailleurs, la candidate RN souhaite affirmer la supériorité du droit national face aux traités européens ; renégocier les accords de Schengen et modifier Frontex ; ou encore réindustrialiser le continent en associant les grandes industries européennes.

Le candidat Europe Ecologie Les Verts aux élections présidentielles, **Yannick Jadot** se [positionne](#) pour une Europe inclusive, fédérale, centrée sur le Pacte Vert et les investissements pour l'innovation, l'écologie et l'emploi.

Ce dernier [voit](#) la présidence Française de l'Union Européenne (PFUE) comme une « *opportunité pour la France de faire avancer ses priorités politiques pour l'Europe et l'écologie* ». Selon les écologistes, c'est notamment l'occasion de « *relever le défi climatique* », en abordant des sujets liés au Paquet Fit for 55 tels que le renforcement des énergies renouvelables, la fin des voitures thermiques, le développement des carburants alternatifs, ou encore le vote du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Pour **Yannick Jadot**, les questions économiques doivent être abordées au prisme du climat. Il propose notamment une réforme du Pacte de stabilité et de croissance et un budget européen de transformation écologique et sociale.

Par ailleurs, le candidat EELV [s'inquiète](#) du « rôle des lobbys dans les priorités de la présidence française », notamment en ce qui concerne la décision de la France « de maintenir un partenariat « en nature » avec des constructeurs automobiles français ».

Enfin, le candidat du parti La France Insoumise (LFI), **Jean-Luc Mélenchon**, [souhaite](#) « Sortir des traités européens », c'est-à-dire, « refuser le pacte de stabilité et les règles européennes encadrant les déficits et dénoncer le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). » Plus précisément, le candidat LFI a la volonté notamment de cesser d'appliquer la directive sur le détachement des travailleurs en France ; de refuser les traités de libre-échange ; de s'opposer à tout nouvel élargissement « sans harmonisation sociale, fiscale et environnementale préalable » ; et d'encadrer les mouvements de capitaux pour éviter l'évasion fiscale.

Sur la méthode, **Jean-Luc Mélenchon** défend la solution du « plan A ou plan B » qui consiste en une rupture négociée avec la Commission et les partenaires européens et, si concertation inefficace, une non-application des traités. Il ne défend plus, au contraire de 2017, une sortie de l'UE comme « plan B ».

Les principales personnalités de la présidence française du Conseil de l'UE

Les personnalités suivantes contribueront à la présidence française du Conseil de l'UE :

Gouvernement français

- **Emmanuel Macron**, Président de la République française
- **Jean-Yves Le Drian**, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères
- **Clément Beaune**, Secrétaire général pour les affaires européennes
- **Philippe Léglise-Costa**, Chef de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne

Parlement français

- **Sabine Thillaye**, députée (MoDem), présidente de la commission des Affaires européennes
- **Maud Gatel**, députée MoDem, et **Didier Quentin**, député LR, co-rapporteurs de la mission d'information sur la construction d'une indépendance stratégique de l'Union européenne
- **Jean-François Rapin**, sénateur (LR), président de la commission des Affaires européennes
- **Pascal Allizard** (LR) et **Gisèle Jourda** (SER) sénateurs, auteurs d'un rapport « La France peut-elle contribuer au réveil européen dans un XXIe siècle chinois ? »
- **Yves Détraigne**, sénateur UC
- **Claude Kern** (UC) et **Pierre Laurent** (CRCE), sénateurs, auteurs d'un rapport " L'inclusion de l'énergie nucléaire dans la taxonomie européenne des activités durables ".

Députés européens

- **Stéphane Séjourné**, Président du groupe Renaissance (Renew Europe)
- **Michèle Rivasi**, co-présidente de la délégation française du groupe Verts / ALE
- **François-Xavier Bellamy**, président de la délégation française du groupe PPE

